



Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

7032^e séance

Mardi 17 septembre 2013, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Quinlan	(Australie)
<i>Membres :</i>	Argentine	M ^{me} Perceval
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Chine	M. Liu Jieyi
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Power
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Bertoux
	Guatemala	M. Rosenthal
	Luxembourg	M ^{me} Lucas
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Munir
	République de Corée	M. Kim Sook
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Rwanda	M. Gasana
	Togo	M. M'Beou

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Robert Serry, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Serry.

M. Serry (*parle en anglais*) : L'évolution de la situation dans la région demeure profondément inquiétante, et le Conseil de sécurité a entendu hier à ce propos le Secrétaire général sur la situation syrienne. Puisque ces événements ont déjà été largement évoqués ce mois-ci, mon exposé d'aujourd'hui restera axé sur les efforts visant à relancer les perspectives de paix au Moyen-Orient, qu'il ne faut pas négliger, même dans le contexte des troubles qui agitent d'autres zones voisines.

La reprise, le 29 juillet, des négociations directes, dans l'objectif convenu de parvenir à un règlement pacifique global de toutes les questions relatives au statut final dans un délai de neuf mois, a été bien accueillie de toutes parts. Comme l'a indiqué le Secrétaire général adjoint, M. Feltman, lors de son tour d'horizon du 4 septembre, le Secrétaire général est revenu de la région encouragé par ce qu'il considère comme une confirmation du sérieux avec lequel tant le Président Abbas que M. Nétanyahou, malgré le scepticisme de leur base respective, abordent la reprise des pourparlers directs, unique voie permettant encore de réaliser la solution à deux États.

En signe de soutien à l'audacieuse décision prise par ces dirigeants, les partenaires régionaux et internationaux ont poursuivi de leur côté leurs échanges diplomatiques avec les parties. Le Secrétaire d'État des États-Unis, M. Kerry, à qui l'on doit cette nouvelle dynamique, a rencontré le Président Abbas le 8 septembre à Londres et le Premier Ministre israélien, M. Nétanyahou, le 15 septembre à Jérusalem. Il a en outre poursuivi ses consultations régulières avec les membres du Comité de suivi de l'Initiative de paix de la

Ligue des États arabes à Paris, compte tenu du caractère indispensable de l'engagement régional en faveur d'une solution. Le 26 août, le Ministre des affaires étrangères égyptien, M. Fahmy, s'est rendu à Ramallah en signe de l'attachement de son pays à un règlement pacifique global du conflit. Le Quatuor a apporté son plein appui à cette initiative politique, et ses principaux responsables doivent d'ailleurs se réunir la semaine prochaine avec les envoyés.

Les équipes de négociation ont participé à plusieurs cycles de pourparlers, et nous engageons les deux camps à accélérer et intensifier ces discussions. On peut éventuellement comprendre pourquoi certains sceptiques continuent de s'interroger sur le fond des pourparlers. Cependant, les commentaires publics, à ce stade, seraient contreproductifs et il convient de respecter l'engagement des parties de ne pas révéler le contenu de ces négociations névralgiques, signe de leur détermination de surmonter les profondes divergences qui existent sur les principales questions. D'immenses défis sont à relever, qui ne peuvent être sous-estimés.

La communauté internationale appuie depuis longtemps la solution des deux États, et elle se doit maintenant de donner une chance aux efforts déployés en ce sens. Cependant, c'est aux parties qu'incombe la responsabilité de réunir les conditions propices à cette fin. Les deux camps doivent s'abstenir de toute action susceptible de remettre en question les perspectives de négociation, et nous les exhortons à faire preuve de responsabilité et de retenue. Inversement, toute initiative politique d'importance devra produire des résultats rapides dans un avenir immédiat, en permettant d'améliorer concrètement la situation des Israéliens comme des Palestiniens sur les plans socioéconomique et de la sécurité.

À cet égard, nous nous félicitons de la décision prise le 8 septembre par le Gouvernement israélien d'augmenter le nombre de permis de travail accordés aux Palestiniens de Cisjordanie de 5 000 à 50 000. Il convient de noter également l'accord conclu entre les Ministres de l'agriculture israélien et palestinien en vue de relancer certains des comités mixtes qui avaient été formés dans les années 90 en vertu des accords d'Oslo. Nous voulons croire que d'autres mesures de ce genre seront prises pour accroître la coopération économique israélo-palestinienne, assouplir les restrictions imposées à l'accès et à la circulation des Palestiniens, et apporter des améliorations tangibles sur le terrain, aussi bien en Cisjordanie qu'à Gaza. À ce propos, nous espérons que

les discussions en cours aboutiront rapidement à des résultats.

Toutes ces questions seront également abordées au cours de la réunion ministérielle du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens, la semaine prochaine, qui se tiendra dans un climat plus optimiste. Elle doit permettre de discuter d'une initiative économique palestinienne, fruit de consultations étroites avec le représentant du Quatuor, M. Blair, et des experts des États-Unis, qui est destinée à fonctionner en synergie et en complément du processus politique. Le rapport de l'ONU au Comité spécial de liaison met en avant des mesures destinées à accroître l'activité économique palestinienne, notamment dans la zone C, pour améliorer la vie des Palestiniens et augmenter les recettes fiscales de l'Autorité palestinienne. À court et moyen termes, les donateurs doivent continuer de fournir un soutien budgétaire direct rapide et prévisible.

Cependant, comme le soulignent également les rapports du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, toutes les tendances socioéconomiques indiquent que le statu quo n'est pas viable en l'absence de véritables progrès politiques, et que les conséquences en seraient désastreuses pour les Israéliens comme pour les Palestiniens. Nous espérons sincèrement que la reprise des négociations marque le début d'un rapprochement et offre un nouvel espoir d'accord sur le statut final, qui permette aux Palestiniens de réaliser leurs aspirations légitimes à un État indépendant et viable de Palestine et aux Israéliens de satisfaire à leurs besoins légitimes de sécurité et d'être un partenaire à part entière dans le développement d'un Moyen-Orient stable et prospère. Une telle occasion pourrait ne pas se représenter de sitôt.

La stabilisation de la situation en Cisjordanie revêt une importance d'autant plus critique que les pourparlers sont en cours, et les parties doivent s'efforcer dans la mesure du possible d'éviter la violence. Les forces de sécurité israéliennes ont effectué 282 opérations, au cours desquelles cinq Palestiniens des camps de réfugiés de Djénine et de Qalandia ont trouvé la mort, les 20 et 26 août respectivement. Nous déplorons vivement toutes ces vies sacrifiées, au nombre desquelles se trouve un employé de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. D'autres affrontements se sont produits au début du mois de septembre à proximité des camps de réfugiés ainsi qu'à l'université al-Qods à Abou Dis. Les manifestations,

notamment contre la barrière de séparation, se sont également poursuivies, faisant 32 blessés parmi les Palestiniens. Au total, 169 Palestiniens ont été blessés par les forces israéliennes pendant cette période, dont 26 enfants et six femmes, et 339 arrêtés. Les Forces de défense israéliennes ont signalé des dizaines d'incidents dans lesquels des pierres et des bombes incendiaires ont été lancées par des Palestiniens contre les forces israéliennes, faisant cinq blessés parmi les soldats israéliens.

Les forces de sécurité israéliennes ont annoncé le 1er septembre l'arrestation de deux Palestiniens de Jérusalem-Est soupçonnés de planifier un attentat à la bombe dans un centre commercial populaire de Jérusalem-Ouest pendant les fêtes juives. Leur acte d'accusation semble indiquer que l'attentat terroriste se trouvait déjà à un stade de préparation avancé. Au total, les Forces de défense israéliennes ont annoncé l'arrestation de 24 terroristes palestiniens présumés, les 2 et 4 septembre, et la confiscation d'armes, d'explosifs et de matériel militaire. Les forces de sécurité palestiniennes, qui travaillent toujours au maintien de la sécurité en Cisjordanie, ont désamorcé de leur côté 23 engins non explosés.

Les activités de peuplement se sont poursuivies en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. La construction de colonies de peuplement est contreproductive et contraire au droit international. Les affrontements entre Palestiniens et colons se sont également poursuivis, et les attaques signalées d'agriculteurs palestiniens par des colons, notamment l'incendie criminel d'oliviers près de Naplouse, le 11 septembre, sont particulièrement préoccupantes alors que nous entrons dans la saison de la récolte des olives.

C'est avec inquiétude que nous suivons la recrudescence des tensions dans la vieille ville de Jérusalem, qui s'est traduite par des affrontements avec des fidèles palestiniens et a causé des blessures, des arrestations et l'imposition de restrictions à l'accès des Palestiniens au Haram al-Charif/Mont du Temple. Les incitations, les provocations et les actes de violence doivent cesser, et l'inviolabilité des lieux saints de toutes les confessions doit être respectée.

Au total, 33 habitations ont été démolies, y compris dans la communauté bédouine de Tel al-Adassa à Jérusalem-Est, ce qui a provoqué le déplacement de 176 Palestiniens, dont 78 enfants. La pratique courante de démolition de propriétés palestiniennes bâties sans permis délivré par Israël ne fait que souligner la

nécessité pour Israël de répondre aux besoins urgents des communautés palestiniennes en matière de logement et de développement dans la zone C et à Jérusalem-Est. Les Palestiniens doivent avoir accès à un régime d'aménagement du territoire et de zonage qui soit juste afin qu'ils ne construisent pas sans permis israélien, pour éviter des démolitions. Nous appelons Israël à trouver une solution durable concernant les bédouins de Tel al-Adassa, dont la plupart ont franchi le mur, pour trouver de nouveaux pâturages pour leur bétail dans la Zone C.

Un calme général a continué de régner à Gaza. Deux roquettes ont explosé sur leur site de lancement et sept autres n'ont pas atteint leur cible, retombant à Gaza et mettant la population en danger. Trois civils palestiniens auraient été blessés par des tirs israéliens les 20 et 30 août, alors qu'ils s'approchaient de la zone frontalière dans le nord de Gaza. Les forces israéliennes ont mené cinq incursions limitées à Gaza, et trois engins explosifs improvisés ont explosé alors qu'elles patrouillaient dans la zone frontalière. La marine israélienne aurait à plusieurs reprises tiré des coups de semonce près de navires de pêche palestiniens; elle a invoqué des préoccupations liées à la sécurité. L'arraisonnement de navires de pêche palestiniens par la marine égyptienne dans les eaux territoriales égyptiennes a également été signalée. Cinq pêcheurs auraient été arrêtés; deux d'entre eux auraient été blessés.

Au début du mois, j'ai rencontré au Caire les dirigeants égyptiens, qui ont déclaré accorder une grande importance à l'avancée du processus de paix. La situation à Gaza était au cœur de nos échanges. L'Égypte a intensifié les opérations militaires dans le nord du Sinaï, dont, entre autres, la poursuite de la fermeture de tunnels utilisés pour la contrebande. À cet égard, je condamne les attaques menées à Rafah les 11 et 16 septembre, dans lesquelles six membres des services de sécurité égyptiens auraient été tués et 20 autres blessés. Les autorités égyptiennes ont annoncé aujourd'hui que Rafah sera rouvert pour des cas spécifiques.

Tout en reconnaissant pleinement les préoccupations légitimes de l'Égypte en matière de sécurité et la nécessité de lutter avec efficacité contre les activités illégales dans le Sinaï et aux alentours de Gaza, notamment contre la contrebande qui passe par des tunnels, nous prêtons une attention particulière aux conséquences que cela pourrait avoir pour la situation humanitaire à Gaza. Faute de combustible, la centrale électrique de Gaza a fermé une de ses trois turbines. Le

déficit de près de 40 % d'électricité nécessaire à Gaza pourrait avoir des effets négatifs sur d'autres services essentiels, y compris l'eau, l'assainissement et la santé. Nous continuons de travailler avec toutes les parties concernées pour apaiser les pressions humanitaires exercées sur Gaza et étendre l'accès, par des points de passage légaux vers Gaza, aux matériaux de construction notamment, en tenant pleinement compte des préoccupations légitimes en matière de sécurité et des accords antérieurs.

La bande de Gaza demeure une priorité de premier ordre pour l'ONU, et nous nous félicitons de l'approbation de nouveaux projets de construction proposés par l'ONU comprenant ce qui est toujours considéré comme des matériaux à double usage. Les projets de construction menés par l'ONU à Gaza comprennent environ 3 000 logements, 67 écoles, huit centres de soins de santé, 31 structures liées à l'eau et 10 autres liées à l'électricité, et la remise en état de routes, pour un montant total de 450 millions de dollars environ.

Le 27 août, un tribunal militaire a condamné deux hommes à mort à Gaza, l'un d'entre eux était accusé de collaboration avec Israël et l'autre de plusieurs homicides. La date de leur exécution n'a pas été fixée. Je rappelle la position de la Haut-Commissaire, Navi Pillay, concernant la peine de mort à Gaza ainsi que son inquiétude devant les mauvais traitements et la torture dont sont victimes durant leur interrogatoire des personnes qui sont condamnées à mort par la suite.

S'agissant du Liban, une autre attaque destructrice a eu lieu le 23 août, quand deux voitures piégées ont explosé devant deux mosquées à Tripoli, tuant 45 personnes au moins et en blessant plus de 200 autres. Quatre hommes, trois libanais et un syrien, ont été inculpés dans le cadre de cet attentat. Le Secrétaire général a fermement condamné cet attentat et a lancé un appel au calme et à l'unité au Liban. L'armée et les forces de sécurité libanaises ont intensifié les mesures de sécurité dans le pays.

Il y a de nouveau eu des tirs transfrontaliers de la Syrie en direction du Liban, provoquant des dégâts matériels mais pas de victimes. Le Président Sleiman a de nouveau appelé toutes les parties libanaises à se dissocier du conflit en Syrie et à respecter la Déclaration de Baabda. Le Premier Ministre désigné, Tamman Salam, a poursuivi ses consultations en vue de la formation d'un nouveau gouvernement.

Le 22 août, quatre roquettes ont été tirées depuis la zone de Tyr, dans le sud du Liban, en direction d'Israël; deux ont atteint des communautés israéliennes. La Brigade Abdallah Azzam a revendiqué ces tirs. Les autorités libanaises ont condamné cette attaque et maintiennent désormais deux suspects en détention. En représailles, les Forces de défense israéliennes ont mené le 23 août une frappe dans la zone de Naameh, au sud de Beyrouth. Le Secrétaire général a appelé toutes les parties concernées à respecter pleinement la résolution 1701 (2006), à coopérer avec la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et à respecter l'arrêt des hostilités.

Concernant le Golan, les conditions de sécurité demeurent instables, d'intenses affrontements se poursuivant entre les Forces armées arabes syriennes et des membres armés de l'opposition dans la zone de séparation. Les activités militaires menées dans la zone de séparation risquent d'aggraver la situation entre Israël et la République arabe syrienne et de remettre en cause le cessez-le-feu. Le 12 septembre, lors d'intenses affrontements entre les Forces armées arabes syriennes et des membres armés de l'opposition près du poste d'observation 54 de l'ONU, cinq obus d'artillerie et un obus tiré d'un char de combat ont atterri du côté Alpha. Il n'y a pas eu de représailles de la part des Forces de défense israéliennes.

Enfin, la semaine dernière marquait le vingtième anniversaire de la signature des accords d'Oslo. Vingt ans de négociations interminables, d'occupation prolongée, de terreur et de conflit ont profondément marqué la façon de voir les choses et les attentes tant dans la société israélienne que dans la société palestinienne et ont nui à l'idée selon laquelle la paix est possible,

même si la majorité demeure favorable à la solution des deux États. Nous ne sous-estimons pas les défis à venir ni les efforts considérables nécessaires pour poursuivre et mener à bien les négociations dans les délais fixés.

Pourtant, 20 ans d'efforts de paix ont également montré que des solutions justes, raisonnables et légitimes peuvent être trouvées pour régler les principaux problèmes qui opposent les parties. Il incombe aux négociateurs d'identifier et de combler ces lacunes, et à leurs dirigeants de prendre des décisions qui servent au mieux les intérêts de leurs peuples. La communauté internationale, y compris les acteurs clefs de la région, doit maintenant se montrer unie et déterminée à aider les parties à aller de l'avant. Le Secrétaire général espère donc que les réunions du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens et du Quatuor prévues ce mois seront productives et qu'un débat constructif aura lieu durant la soixante-huitième session de l'Assemblée générale.

Les mots sont essentiels pour jeter les bases de la paix. Les deux dirigeants vont bientôt prendre la parole devant l'Assemblée générale, et nous espérons sincèrement qu'ils saisiront cette occasion pour s'ouvrir mutuellement à leurs peuples respectifs pour défendre la cause de la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Serry de son exposé.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 25.